LeMonêtier les Bains N°22 - Janvier 2016

'arrivée en ce début d'année de la neige que nous attendions tant, redonne enfin un espoir pour cette saison mal engagée. Je souhaite cependant souligner, à l'image des rires et des sourires que mon regard a pu croiser au cours de ces deux semaines de vacances scolaires sans neige, que la mobilisation de tous, socio-pros, office de tourisme, agents d'accueils, agents municipaux, a permis d'accueillir les vacanciers dans les meilleures conditions! A tous les initiateurs d'animations, de moments de convivialité, je veux exprimer mes remerciements!

Nous avons à travailler au cours de cette année, tous ensemble et chacun à son niveau, à l'organisation d'activités plus diverses, d'animations complémentaires au ski, dans la perspective de débuts et fins de saison moins enneigées. Je ne manquerai pas d'associer toutes les bonnes volontés à cette réflexion. D'ores-et-déjà, vos idées sont les bienvenues... Mes meilleurs vœux de santé, bonheur et prospérité vous accompagnent pour cette nouvelle année.

Le Maire, Anne-Marie FORGEOUX



Édito

• Dossier Spécial École Page 2-3



- Appel à la candidature ZA des Sables III
- Facture d'eau

Page 4



www.monetier.com

Monêtier les Bains Janvier 2016 • 1

Dossier Spécial École



Les classes maternelle et primaire sont des étapes capitales dans le développement des enfants. Ce sont aussi des services structurants qui permettent aux familles de s'établir durablement dans un village. Notre commune participe activement, aux côtés de l'éducation nationale pour le volet enseignement, mais surtout pour l'organisation des activités périscolaires afin de proposer une école maternelle et primaire à plus de 85 enfants au plus près du domicile parental. Zoom.

L'Équipe enseignante



5 professeures des écoles (Sylvie, la Directrice, Solenne, Annie, Alexandra et Charlotte) assurent cette année les enseignements, de la petite section au CM2.

Elles sont soutenues dans leurs missions par 2 ATSEM (Irène et Christiane) en petite et moyenne-grande section. La commune a en effet souhaité, depuis la rentrée 2015, renforcer l'accompagnement des petits en classe de moyenne-grande section par la mise à disposition d'une ATSEM.

Les ATSEM sont des agents municipaux.

Garderie du matin et du soir

Les ATSEM prennent en charge les enfants dès 7 h 45, avant même l'arrivée des enseignantes, afin de permettre aux parents de se rendre sur leur lieu de travail.

De même, après la classe, à partir de 16 h 30 et jusqu'à 17 h 30, la garderie prend le relais de l'école ou des activités périscolaires jusqu'au départ du bus scolaire ou à l'arrivée des parents.

Un prix forfaitaire de 0,50 €/séance est facturé aux familles.

cantine



Offrir aux enfants la possibilité de manger sur place, évitant ainsi les trajets répétés et fatigants, est un véritable confort pour les familles.

50 enfants déjeunent chaque jour à la cantine de l'école, près de 65 en saison hivernale.

La cuisine de la Fondation Edith Seltzer à Briançon fournit les repas en liaison froide. Ils sont ensuite réchauffés chaque matin par Gaëlle, responsable de la cantine. 2 agents municipaux (Rose et Virginie) participent au service et à la surveillance des enfants chaque midi.

Seul le coût des repas est facturé aux familles, soit 3,50 à 4€/repas (en fonction de la composition de la famille). ■

Transport

C'est un bus municipal, conduit par Eric, agent de la commune qui effectue chaque jour le ramassage scolaire (maternelles et primaires) des hameaux du village.

Compétence du Département des Hautes Alpes, ce transport a pour des raisons pratiques été confié à la commune. Son coût est pris en charge par le Département : 8 000 €/an

2 tournées sont effectuées successivement, l'une vers les hameaux du haut (Casset, Boussardes, Lauzet), l'autre vers ceux du bas (Guibertes, Freyssinet, Serre Barbin).

Dossier Spécial École

Coût des activités (coordination incluse) : 35 000 € en 2014-2015

Nouvelles Activités Périscolaires (NAP ou TAP)

Mises en place depuis la rentrée de septembre 2014, les activités périscolaires répondent aux nouvelles exigences réglementaires visant l'adaptation des créneaux scolaires au rythme de l'enfant. Les intervenants recrutés par la Mairie animent des ateliers thématiques (sportifs, culturels, artistiques...) tous les mardis et jeudis après-midi de 15 h à 16 h 30. Les animateurs sont choisis par la coordinatrice (Séverine) en fonction des objectifs éducatifs déterminés par le Conseil Municipal, en accord avec le Conseil d'école, et mutualisés avec les communes de Névache et Val des Prés.

Ces activités ne sont pas payantes dans notre commune, contrairement à beaucoup d'autres.



L'atelier du petit jardinier, avec Monique (Novembre à décembre 2015).

Au total la commune a dépensé 238 000 € au profit des enfants de l'école (2014-2015) soit 2 800 €/élève

une école connectée



Depuis la rentrée des vacances de la Toussaint, l'école du Monêtier dispose d'un équipement informatique mis à disposition des enseignantes et de leur classe pour sensibiliser les jeunes enfants au travail sur informatique.

12 PC portables, 13 tablettes, 1 tableau numérique et une connexion internet permettent à présent d'offrir un outil pédagogique alternatif aux élèves et aux enseignants. Pour le plus grand intérêt des enfants!

Coût
de l'installation
= 21 393,80 €
dont 7 032,67 €
de subvention
du Département

Appel à candidature ZA des Sables 11

Après l'attribution de 6 lots dont nous vous avions informés en novembre, un dernier lot de 1836 m² reste à pourvoir. Si cette perspective vous intéresse, vous pouvez adresser votre candidature écrite en mairie avant le 30 janvier 2016. Le courrier devra être accompagné d'une description de l'entreprise candidate et de l'activité implantée. Une caution bancaire (attestation d'engagement de la banque à accompagner le projet) devra être fournie avant décision d'attribution.

Pour tout renseignement:

Sophie PHILIP - 04.92.24.40.04

Facture d'eau:

délai d'exigibilité reporté

au 15 février 2016

En raison d'un retard indépendant de notre volonté (compatibilité informatique des données), les factures d'eau 2015 vous sont parvenues avec du retard.

Aussi, un délai de paiement est accordé par le Trésor Public jusqu'au 15 février prochain.

Vos règlements peuvent s'effectuer par chèque, carte bancaire ou espèces à la Trésorerie du Monêtier.



Le Centre de santé enfin ouvert!

Le cabinet médical du village retrouve son activité en ce mois de janvier, pour la plus grande satisfaction des habitants et des visiteurs, skieurs ou non!

Grâce au partenariat développé avec la Fondation Edith Seltzer, gestionnaire du centre de santé de Chant'ours à Briançon, une antenne du centre de santé a pu ouvrir ses portes le 5 janvier dernier dans les locaux municipaux du Pré Chabert.

3 médecins salariés de la Fondation, se relaient, avec le soutien de 2 infirmières (participation aux soins des patients, soins de suivi) et de 2 secrétaires, afin d'assurer l'accueil des malades et des blessés des pistes 7 jours sur 7 durant la saison d'hiver.

Cette période sera mise à profit pour rechercher une solution durable pour notre commune, permettant de disposer d'un médecin tout au long de l'année, y compris hors saison.

Les Horaires d'ouverture (ils seront éventuellement ajustés en fonction des premières semaines d'ouverture – informations sur le répondeur du Cabinet, affichage sur la porte et rappel sur le site internet de la commune) :

Du lundi au vendredi de 9 h à 19 h Samedi et Dimanche de 11 h à 17 h

Téléphone : 04.92.24.42.54.

une mission d'Attractivité pour la vallée de Serre Chevalier

Face aux bouleversements rapides et considérables du contexte dans lequel les destinations touristiques opèrent (Nouvelles attentes et comportements des clients, modifications climatiques, multiplication de l'offre...) et à la baisse des financements publics, l'office du Tourisme de Serre Chevalier – Briançon a décidé de lancer une mission pour l'attractivité de notre territoire.

En effet, malgré ses nombreux atouts, le développement de Serre Chevalier – Briançon est ralenti par sa localisation et son positionnement dans un environnement très concurrentiel. Un travail approfondi devenait impératif pour relancer sa croissance.

Objectif de la mission : Rendre le territoire durablement at-

tractif pour la population locale, les entreprises, les touristes, les talents...

Les outils : développer le rayonnement de Serre Che, accompagner et fédérer les acteurs locaux autour d'une marque territoriale forte....

Pour mener ce challenge d'envergure, les Cabinets Inkipit et Ertenz Conseil (respectivement à l'origine des marques Bretagne et Valais) apporteront leur expérience. Un coordonnateur de l'OTISC, Loïs Gibello assurera le lien et la cohérence entre les acteurs du territoire et les conseils.

Une première phase de diagnostic est aujourd'hui lancée, en relation avec l'ensemble des socio-professionnels et des habitants. Bilan dans un prochain numéro.

Renseignements utiles...

Astreinte des services techniques (Urgence uniquement) 06 42 44 95 34 SEERC - Service de l'assainissement 09 77 40 94 31 Police - Gendarmerie 17 Police Municipale 04 92 46 55 74 **Services Techniques** 04 92 24 56 23 **Pompiers** N° Urgence Européen 112 Gendarmerie St Chaffrey 04 92 24 00 56 04 65 03 00 05 Infos Routes Conseil Général 04 92 40 38 00 Sous-Préfecture Briançon 04 92 25 47 47 04 92 21 35 97 CCB - Ordures Ménagères Micro Crêche « les Eterlous» 04 92 55 42 46 04 92 24 42 54 Centre de Santé

Mairie du Monêtier les Bains Place Novalèse 05220 Les Monêtier les Bains **Tél.:** 04 92 24 40 04 **Fax:** 04 92 24 52 18 monetier@monetier.com

Directeur de la Publication :Anne-Marie Forgeoux

Rédaction : Mairie du Monêtier les Bains Crédits photos : Mairie

Réalisation & Impression : Imprimerie Labouré - Embrun Périodicité : Mensuel

Tirage: 1 000 exemplaires